

La fonction critique de l'Université

Marcel Patry

Volume 2, Number 1, avril 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203028ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203028ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Patry, M. (1975). La fonction critique de l'Université. *Philosophiques*, 2(1), 155–167. <https://doi.org/10.7202/203028ar>

INTERVENTIONS

LA FONCTION CRITIQUE DE L'UNIVERSITÉ *

par Marcel Patry, recteur de l'Université Saint-Paul

Il y a de ces mots qui portent le fardeau des années : ils ont vieilli, ils sont usés, ils ont participé à tous les conflits. Ainsi en est-il du mot « critique » qui, depuis plus de quatre siècles, est ballotté entre le substantif et l'adjectif, entre les arts et la « raison pure », entre le positif et le négatif, entre le « pour » et le « contre », entre les personnes et les oeuvres, entre l'encouragement et la censure, etc.

Pour limiter le débat linguistique et attaquer de front les propos qui nous concernent, j'ai intentionnellement retenu la seule forme adjectivale du mot, espérant ainsi éviter le chapitre classique des définitions. Incidemment, il fallait nous rendre compte que nous ne pouvions pas éliminer complètement la question, puisque le terme « critique » est un nouveau venu parmi les qualificatifs qui s'appliquent aux fonctions importantes de l'université. Qui plus est, il semble que ce nouveau venu s'est introduit sans présentation.

Il nous sera donc nécessaire, dans un premier temps, de répondre à la question : que faut-il entendre par « critique » lorsque l'on parle de « fonction critique » de l'université ? Puis nous proposerons quelques réflexions sur l'exercice de la fonction critique, ses possibilités et ses difficultés.

I. FONCTION CRITIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Il n'y a pas très longtemps, quiconque s'aventurait à parler de l'université pouvait se limiter à citer quelques rares auteurs, dont Newman, ou à se référer à la longue tradition qui l'a faite.

* Conférence donnée à la Société de Philosophie de l'Outaouais le 16 janvier 1975.

Peu d'institutions, en effet, étaient restées aussi fidèles à leur passé que l'université. Pour répondre à de nouvelles exigences, elle savait s'ajouter des fonctions et des structures sans avoir à modifier ses conceptions fondamentales.

Depuis une dizaine d'années, des interrogations sérieuses, d'abord éparses puis collectives, ont succédé à cette sécurité séculaire : prise de conscience des conséquences d'une accumulation de fonctions souvent hétéroclites, prise de conscience de la profonde inadéquation des structures de l'université pour répondre aux transformations rapides de la société, conscience plus vive de la nécessité d'îlots de pensée « libres » où la société verrait ses objectifs, ses valeurs et ses moyens soumis à une vérification et à un examen critique.

Les événements de mai 1968, en France, ne sont pas à l'origine de cette remise en question, mais ont sans doute permis de l'accentuer et de faire aboutir plus rapidement certaines transformations radicales. Bien que nos propos tireraient avantage d'une étude historique assez développée de ce qui s'est passé depuis environ dix ans, les limites de cet exposé m'obligent à brûler les étapes qui ne sont pas absolument essentielles.

A travers les grandes réformes universitaires qui se sont effectuées depuis 1968 et les nombreuses commissions d'enquête et d'études dont l'enseignement supérieur a fait l'objet tout récemment, une question de fond me semble revenir constamment : comment resituer l'université dans son nouveau contexte social de manière que ses visées soient intégrées aux obligations présentes ?

Dans les formules qui ont été proposées, une constante semble rallier tous les efforts, malgré la diversité des épithètes : les universités prennent conscience de l'importance de leur responsabilité non plus seulement vis-à-vis les individus, mais par rapport à la collectivité. Elles découvrent ou redécouvrent leur mission sociale et les exigences de leur insertion dans une collectivité vivante en continuelle évolution.

Je vous fais grâce de l'exercice de vocabulaire auquel j'ai dû m'adonner pour dépouiller un bon nombre de documents

officiels concernant les universités, et je vous propose une terminologie unique que j'utiliserai tout au long de cet exposé et à laquelle tous les auteurs pourraient facilement se rallier.

Je vous suggère d'abord que nous appelions « *finalité* » la double mission fondamentale de toute université : 1° le développement (la production, l'élaboration) du savoir, et 2° la diffusion (la transmission) des connaissances. Les « *moyens* » dont dispose l'université pour réaliser cette finalité s'appellent 1° l'enseignement, et 2° la recherche. La « *qualité* » qui caractérise ou spécifie le travail universitaire, c'est la « *rationalité* ». Nous aurons à développer cette question un peu plus loin.

Cette terminologie n'a rien d'original et n'importe quel type d'université pourrait s'en prévaloir. La difficulté naît à partir du moment où l'on commence à parler de « fonctions de l'université », parce que la tentation est forte, à la suite de certains auteurs, de chercher à assimiler la « fonction » à la finalité ou aux moyens tels que définis, ou encore parce que l'adjonction du mot « critique » au mot « fonction » est de date récente.

Or, il m'apparaît qu'il s'agit ici d'une autre dimension de l'université, une sorte de « manière de faire », englobante de toute la réalité universitaire, laquelle « manière de faire » caractérise vraiment un type d'université par rapport à un autre. C'est dans ce sens que je parlerai de « fonction » et de « fonction critique ».

Les « fonctions » ou « manières de faire » des universités sont commandées par les circonstances et les conditions qui accompagnent l'interaction de l'université et de son milieu. Cette assertion m'apparaît fondamentale pour comprendre l'effort de rattrapage qu'ont entrepris les institutions universitaires durant ces dernières années.

Habituees à évoluer lentement, dans un monde qui avait à peu près le même *tempo*, elles en sont venues à accuser de plus en plus de retard par rapport au mouvement constant et rapide des connaissances et de la société, jusqu'au moment où une prise de conscience profonde les projetait dans le tourbillon des mutations accélérées du savoir et des sérieuses remises en question. L'université redécouvrait, comme d'un coup, sa vieille

vocation sociale et sa nécessaire participation aux projets des hommes et aux inquiétudes du monde dans lequel et pour lequel elle existe. En même temps, elle se voyait d'une façon plus consciente au point de jonction entre les richesses d'un passé à conserver et les incertitudes d'un avenir à construire, entre le phénomène de la continuité et celui de la discontinuité.

Pour « fonctionner », dans ce contexte, l'université devait prendre des attitudes et adopter des « manières de faire » correspondantes aux exigences de ce double phénomène. C'est alors que le mot « fonction » a commencé à faire timidement partie du vocabulaire apte à décrire des tâches universitaires, accompagné ordinairement du mot « critique » pour situer l'université face aux forces de rupture, de discontinuité et de changements.

Comme les rapports avec les forces de continuité n'étaient pas remis en question, il est facile de comprendre que peu d'efforts ont été faits pour qualifier cette autre fonction plus conservatrice, ou plus traditionnelle. Pour les besoins de cet exposé, je crois légitime d'utiliser un néologisme très récent, celui de « systémique », pour signifier cette autre dimension de l'université. En résumé, la fonction « systémique » serait associée aux forces d'intégration, de continuité et aux tendances à perpétuer le « système », alors que la fonction critique référerait aux forces de changement et de rupture.

Ce préambule n'est pas superflu : il nous permettra de saisir que ces deux fonctions font partie intégrante de la vie des universités depuis leur origine, et que la prédominance de l'une ou de l'autre à travers les siècles est une question de conditions et de circonstances reliées au contexte social qu'elles ont rencontré.

Essayons ensemble de pousser cette analyse.

La fonction critique et la fonction systémique ne peuvent se passer l'une de l'autre, même si le besoin peut avoir été ressenti différemment selon les étapes de l'histoire. Il s'avère en effet que l'exercice de la fonction systémique seule conduit à un intégration parfaite à la culture passée et existante et aux objectifs sociaux existants, tandis que l'exercice de la fonction critique seule risque un manque de réalisme qui engendre facilement une obstruction inopérante et par conséquent un conser-

vatisme encore plus rigide. Le véritable problème en est un d'équilibre entre ces deux fonctions. Nous y reviendrons après avoir mieux décrit l'exercice de chacune d'elles.

La fonction systémique inclut toute action qui poursuit et renforce la transmission des modèles établis et du savoir acquis. Elle vise à la conformité et développe le respect de l'ordre en magnifiant les qualités sociales de l'individu qui l'accepte. De son côté, la fonction critique cherche à élucider les idéologies qui président aux décisions de la société afin que la raison et l'humain aient toujours la priorité sur toutes les autres motivations qui les inspirent. Elle n'hésite pas devant la remise en question et cherche les solutions de rechange.

Certains ont eu la tentation d'identifier la fonction systémique à l'enseignement et la fonction critique à la recherche, ou encore la première à la diffusion du savoir et l'autre à sa production. Ceci m'apparaît une fausse piste de recherche, car ces deux fonctions caractérisent une manière de faire et dans l'enseignement et dans la recherche. Ce qui est en cause ici, c'est une conception du savoir où s'ajoute à l'acquis, le souci du constant renouvellement et l'appréciation juste des fondements de toutes les connaissances.

Il s'agit vraiment de deux fonctions complémentaires dont l'équilibre maximal n'est pas facile à déterminer. On pourrait proposer trois modèles, sans exclure la possibilité de modèles intermédiaires :

- 1° Le modèle isolationniste où les deux fonctions n'ont pas de rapport et sont exercées par deux groupes distincts d'individus ; on pourrait penser, par exemple, au groupe des chercheurs et à celui des enseignants. Ce modèle risque de susciter des divisions irréconciliables au sein d'une communauté de penseurs.
- 2° Le modèle intégrateur où les deux fonctions sont deux dimensions d'une même fonction, la fonction scolaire, et se complètent l'une l'autre, très souvent dans la même personne ou dans les mêmes groupes. Dans ce cas, la fonction critique tend à céder la place à l'avantage de la fonction systémique.

- 3° Le modèle dialectique où les deux fonctions expriment des tendances différentes qui demeurent cependant en dialogue dans un milieu donné :
- i) la tendance qui favorise l'intégration ou l'identification au système existant et donc contribue à le perpétuer ;
 - ii) celle des leaderships intellectuels et culturels qui émergent pour questionner les lignes d'évolution de la collectivité et pour éveiller chez les individus le sens de leur autonomie.

Ces trois modèles possèdent chacun une logique propre. Il nous apparaît toutefois que seul le modèle dialectique a des chances d'assurer l'équilibre souhaité. C'est pourquoi il s'avère important que l'université favorise et encourage l'expression de ces deux tendances par des « espaces libres » où les échanges et les confrontations seraient vus comme partie intégrante de la vie universitaire.

Permettons-nous une dernière réflexion sur cette question. Il est assez étonnant que pour décrire les nouvelles attitudes que l'université doit adopter, le mot « fonction critique » soit apparu si tard. L'expression semble avoir été employée pour la première fois par Pedro Arrupe, supérieur général des jésuites, dans un discours prononcé à l'occasion du 125^{ième} anniversaire de l'Université de Fordham, le 5 avril 1966. « Cette fonction critique, disait-il, l'université doit l'exercer avec compétence, sens de sa responsabilité, mais aussi avec franchise et honnêteté. Une telle liberté d'étude et d'analyse, l'université l'exige en tant qu'université. Là où cette liberté fait défaut, des secteurs sans prix de l'expérience humaine sont inévitablement laissés de côté . . . Alors, l'université en question n'est plus digne d'être appelée université ». (Pedro Arrupe, S.J., « Address at Fordham University ». *Woodstock Letters*, 96 (1967), p. 73).

Ce n'est qu'en 1972, avec le Rapport Faure de l'U.N.E.S.-C.O., *Apprendre à être*, qu'un texte officiel reprend une expression un peu similaire : « L'avenir est à qui saura réunir, dans l'éducation, les forces critiques . . . » (p. 165). Pendant ce temps se préparait le congrès des universités catholiques qui devait se tenir à Salamanque du 26 août au 1^{er} septembre 1973, sur le

thème de la « fonction critique et spirituelle de l'université catholique ». Ce fut certes une exploration valable, mais difficile à cause de la nouveauté d'une telle étude.¹

Au total, nous restons avec très peu de déclarations explicites et de recherches poussées sur la question. Je crois toutefois pouvoir résumer notre point de vue en citant un extrait de discours de monsieur Deutsch, prononcé à l'Université Queen's, au printemps 1973, sur « l'université d'aujourd'hui et de demain » :

Les universités jouent un rôle essentiel en aidant à maintenir la vitalité d'une société libre. Elles le font en fournissant les conditions et les moyens par lesquels universitaires et étudiants sont aptes à examiner, à analyser et à critiquer les opérations et les objectifs de la société et à poursuivre la recherche de la vérité là où elle se trouve, sans crainte de représailles. Ainsi, la société devient capable de s'adapter au changement et d'accomplir la réforme sans laquelle elle ne demeurerait pas longtemps ni libre, ni juste.

Cette réflexion nous introduit à la deuxième partie de notre étude où nous essayerons de considérer les conditions d'exercice de cette fonction critique.

II. EXERCICE DE LA FONCTION CRITIQUE

En un temps où les universités prennent conscience qu'elles ont, à l'intérieur de leur finalité spécifique d'université, un rôle à jouer par rapport à la société, poser le problème de la fonction critique de l'université, c'est nous situer au coeur de cette responsabilité.

Pour aller plus loin dans notre sujet, il faudrait analyser ensemble quelques caractéristiques de l'université qui la rendent apte à exercer cette responsabilité et également quelques résistances qui se présentent dans l'accomplissement de cette fonction.

1. *Quelques aptitudes propres à l'université par rapport à l'exercice de la fonction critique.*

1. Il faut mentionner 4 pages de l'étude Daoust-Bélangier expressément consacrées à la « fonction critique de l'université » « L'université dans une société éducative », Presses universitaires de Montréal, 1974, p. 158-162.

- a. Parmi toutes les institutions dont la mission est de produire et de transmettre un savoir, l'université se définit par la « *rationalité* » de ce savoir. Vouée à la recherche des postulats fondamentaux sous-jacents aux problèmes et aux questions, il lui revient de juger de la valeur des solutions et de rejoindre les données épistémologiques et humaines qui les justifient. C'est cette recherche de rationalité qui la rend responsable des choix que font les hommes et la société. Non pas que l'université est un organisme de décisions sociales et communautaires ou un agent de transformation directe de la société, mais elle est comme la lampe qui éclaire, la vigie qui surveille, un laboratoire de pensée où s'élabore la réflexion profonde sur les raisons fondamentales. En un mot, nous pourrions dire que l'université est caractérisée spécifiquement par la mise en lumière de l'explication rationnelle. Je ne veux pas m'attarder sur les exigences de ce critère de rationalité, mais je ne peux m'empêcher de souligner un aspect particulier sur lequel on n'a peut-être pas encore beaucoup réfléchi, c'est celui d'une éthique de la démarche rationnelle. La connaissance scientifique requiert des enseignants et des chercheurs qu'ils cultivent avec rigueur une éthique de la raison, une éthique de la liberté personnelle, une éthique de la critique et de la mise en question, une éthique de la rationalité et de la confrontation.
- b. En plus de ce caractère fondamental de l'université et des moyens dont elle dispose pour le réaliser, la responsabilité de l'université s'enracine également dans les forces vives qu'elle prépare pour la société.

L'université n'est plus ce sanctuaire consacré à une élite restreinte ; c'est la masse, c'est la société tout entière qui a de plus en plus accès à ses ressources. Elle n'a plus uniquement sous la main les futurs grands de l'affaire publique, sociale ou économique, mais elle est aux prises avec tous ceux qui doivent

apprendre à devenir humainement, raisonnablement et professionnellement responsables.

Il se crée, à côté d'elle, d'autres organismes qui veulent rehausser le statut professionnel de leurs membres, leur fournir des moyens de se développer et promouvoir une recherche valable. Il ne s'agit pas ici de douter de la valeur des recherches qui se font en dehors de l'université. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'université, étant finalisée par le savoir, est encore assez indépendante par rapport à l'efficacité, la productivité, les succès militaires, etc., pour affirmer les droits de la raison et de la personne humaine à travers et même contre tous les intérêts particuliers qui président à une foule de décisions.

- c. L'université est probablement la seule institution qui a conservé une *liberté* suffisante pour juger des décisions et des orientations que l'humanité prend par ses responsables ou par les individus. C'est au nom de cette liberté que lui assure la recherche de la rationalité que l'université peut encore s'exprimer et avoir la confiance des auditeurs. On pourrait même se demander si la présence de l'université dans notre monde n'est pas justifiée uniquement par le besoin de rationalité et par l'exercice d'une fonction critique libre.

Soulignons en passant que l'éthique même de la critique à laquelle peut s'adonner l'université exige qu'elle ait le courage et la liberté de se critiquer elle-même. Cette requête fait partie de la fonction critique qui lui est dévolue. Elle suscitera par là, non seulement une plus grande crédibilité, mais aussi et surtout le constant renouvellement exigé par l'accélération du mouvement intellectuel et social dont nous sommes témoins.

2. *Les résistances à l'exercice de la fonction critique*

L'exercice de cette fonction ne va pas de soi. Nous verrons rapidement quelques-unes des difficultés que rencontre la

réalisation d'un équilibre harmonieux entre fonction systémique et fonction critique à l'université.

a. *Nos schèmes personnels.*

Qu'on le veuille ou non, un certain nombre de scribes ont gravé dans notre personne ou notre pensée des *modus agendi* qui nous relient peut-être plus facilement à l'ordre établi qu'à la critique de cet ordre. Il y a certainement du bon dans ces schèmes mentaux, mais il peut y avoir des sources d'inaction ; d'où la dialectique nécessaire entre fonction systémique et fonction critique. De toute façon, ce contexte peut rendre difficile l'auto-critique parce qu'elle invite à contredire ce que nous sommes, ce qui nous a faits. L'auto-critique apparaît alors comme une négation de soi. Nous restons ainsi préjugés contre le changement.

b. *Les exigences de l'interdisciplinarité.*

L'émiettement des disciplines dont tout philosophe est conscient fait toucher du doigt que le savoir, dans son état actuel, est de moins en moins capable de porter des jugements sur les situations humaines telles qu'elles sont vécues.

L'exercice de la fonction critique, si elle veut être réaliste, doit avoir recours à l'interdisciplinarité. Le réel, global de sa nature, souffre mal qu'une analyse trop restrictive lui impose son point de vue. Or, on n'est pas sans se rendre compte que ce domaine est encore en recherche et qu'il est loin d'être prêt à appuyer l'idéal d'une fonction critique valable. Pourtant, il faut être conscient que l'université ne pourra remplir ce rôle si elle n'a pas découvert pour elle-même des mécanismes de décloisonnement, des sources de dialogue entre les disciplines, des moyens de rejoindre le réel vécu, analysé déjà partiellement par chacune des sciences. Le monde extra-universitaire est probablement plus avancé sur ces questions lorsqu'il aborde

les problèmes du développement, de l'environnement, de la pollution, de la population, etc.

c. *Les contraintes à la liberté et à l'autonomie.*

Pour accomplir sa fonction critique, l'université doit évoluer dans un contexte de très grande liberté, tant sur le plan conceptuel et idéologique que sur le plan politique et économique. Tout ce qui pourrait diminuer cette liberté devient une entrave à l'exercice d'une fonction critique valable. Nous pourrions penser ici spécialement à une sorte de domestication engendrée par l'économie, ou encore à l'enlèvement provoqué par l'information massive des *mass media*. Il y a aussi un ensemble de circonstances, plus ou moins conscientes, qui conditionnent nécessairement la liberté des universités et qui, par conséquent, peuvent ralentir l'exercice de sa fonction critique.

Pour ne pas prolonger indûment l'exposé, je me limiterai à une énumération rapide de quelques-unes de ces contraintes.

— *Le pouvoir économique*

Les universités pourraient avoir l'impression d'être protégées pour la sauvegarde d'un pouvoir, d'un ordre établi, ou pour répondre à des « designs » planifiés assez précis et bien organisés. Elles auraient à remplir une fonction systémique. A tort ou à raison, cette impression pourrait limiter la liberté.

— *L'information massive*

Les universitaires ne peuvent éviter, dans notre monde électronique, d'être envahi par les *mass media*. En considérant le nombre extraordinaire de valeurs humaines fondamentales qui y sont engagées, on pourrait avoir l'impression que, le flot étant trop abondant, les universitaires éprouvent de la difficulté à relever le défi d'y introduire la rationalité.

— *L'existence et l'ampleur de la fonction systémique.*

La prédominance à l'université d'une manière de faire de type systémique peut parfois rendre difficile l'émergence du questionnement propre à la fonction critique.

— *Les liens de l'université avec la société.*

Lorsque l'université a très peu de rapport avec la société, les chances sont minces qu'une véritable fonction critique puisse s'exercer; et si elle s'exerce, il y a encore moins de chances qu'elle puisse avoir une portée réelle.

— *Les modèles culturels dominants.*

Il se peut qu'une situation donnée favorise pour longtemps une fonction systémique qui a déjà acquis des droits presque exclusifs.

— *Les types de rapports existants à l'intérieur.*

Si la communauté universitaire est déjà fractionnée au point qu'elle ne forme plus que des îlots imperméables, la dialectique des fonctions critique et systémique peut demeurer longtemps impuissante et inefficace.

— *Les ressources humaines et la liberté intérieure d'expression de toutes les forces présentes dans l'université.*

En somme, ce ne sont pas les cadres ni les structures qui créeront à eux seuls l'équilibre et l'harmonie entre les fonctions systémique et critique de l'université. Le poids principal dans cette aventure provient de la qualité des ressources humaines et de la liberté intérieure des membres de la communauté universitaire.

CONCLUSION

Il faut terminer. Je suis bien conscient des limites de ce rapport. J'ose espérer cependant qu'il suscitera des échanges valables qui le compléteront et qu'il permettra de mieux nous situer, comme universitaires, face à la fonction critique de l'université, i.e. à son devoir d'aller au fond des questions et de prendre posi-

tion, comme individus ou comme collectivité, sur les choix qui s'opèrent autour de nous.

Ce service, nous le devons à la société et à ses membres.

Vous avez certainement saisi, au cours de cet exposé, la place qui revient au philosophe dans l'exercice de cette fonction critique. Elle ne nie pas le droit du médecin, du scientifique, du psychologue, de l'avocat, etc., d'intervenir et de porter des jugements ; mais un rôle particulier à remplir revient au philosophe lorsqu'il s'agit de l'avenir de l'homme et du sens des valeurs impliquées dans les mutations de la société, lorsqu'il est question d'unification des forces intellectuelles, de réalisation d'idéal interdisciplinaire, de la recherche des sous-jacents rationnels et de la formulation des valeurs dont l'humain a encore besoin.

Université Saint-Paul